AIDE DEDUCTION CA 2021

Comment valider le mois de septembre 2020?

LA MICRO BY FLO.



Aide deduction CA septembre 2020

Voici la fiche récapitulative pour comprendre l'aide déduction CA - septembre 2020.

Tu peux télécharger la fiche et la remplir sur papier c'est cadeau ! 😘

Infos à récupérer	Infos à remplir
Coche les cases quand c'est bon	Remplis ces informations
☐ Date de début d'activité	//
☐ Liste (S1, S1 bis, S2)	
☐ Couvre-feu en octobre ?	OUI - NON
CA d'octobre 2019	€
CA d'octobre 2020	€
CA septembre 2020	€
☐ CA mensuel moyen 2019/2020	€
☐ K (pourcentage de perte)	%
☐ Condition des 50% de pertes	OUI - NON Validé - Pas validé
☐ Mois de septembre validé	valiue - ras valiue

Sommaire des rubriques :

Bénéficiaires de cette aide
Période de référence à prendre en compte
Condition de baisse de CA
Calcul de la perte de chiffre d'affaires (k)
Pour aller plus loin sur le sujet

Bénéficiaires de cette aide

- Liste S1 : il faut avoir été en couvre-feu en octobre 2020
- Liste S1 bis : 🗸
- Liste S2 : pas admissible X
- Hors liste : X
- Liste des secteurs S1, S1 bis
- Liste des départements en couvre-feu en octobre 2020
- Indique l'information dans le cadre >Infos à remplir<

Période de référence à prendre en compte

Tu vas devoir comparer ton CA d'octobre 2020 avec :

(Clique sur les flèches pour faire dérouler)

▼ Créations avant 2020

- Le CA mensuel moyen de 2019 (CA 2019 / 12)
- ou prendre le CA de octobre 2019

▼ Créations en 2020

CA mensuel moyen réalisé entre ta date de début d'activité et le 31 août 2020 (tu prends le CA réalisé entre ces deux dates et tu divises par le nombre de mois entre ces deux dates) Exemple création en février 2019 : 7 mois.

Condition de baisse de CA

Pour valider que tu peux prendre en compte le mois de septembre il faut :

- justifier d'une perte de CA d'au moins 50% sur le mois d'octobre 2020
- ou avoir été en interdiction d'accueil au public sur le mois d'octobre 2020

En gros : si tu as perdu 50% de CA en octobre 2020 tu valides le mois de septembre 2020.



L'interdiction d'accueil au public concerne uniquement les Établissement Recevant du Public (ERP) et non les activités à domicile ou sans local professionnel.

Calcul de la perte de chiffre d'affaires (k)

$$K = \frac{A - B}{A \times 100}$$

- K = Perte de CA en pourcentage
- A = CA octobre 2020
- B = CA période de référence (octobre 2019 ou mensuel moyen 2019/2020)
- Si $K \leq -50\%$ tu valides le mois de septembre \checkmark
- Si K > -50% tu ne valides pas le mois de septembre imes

Pour aller plus loin sur le sujet

Aide déduction de CA: comment en bénéficier en 2021

L'aide déduction de chiffre d'affaires possible en 2020 continue en 2021 avec de nouvelles modalités. Accroche toi car c'est pas simple du tout. 👸 Je fais le point sur cette aide et mes conseils avant d'en bénéficier. J'en avais parlé dans un précédent article : l'aide déduction CA est une "exonération" de





La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021 : Modalités d'application des mesures prises par le Gouvernement concerr La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021(1) prévoit un nouveau dispositif de réduction des cotisations et contributions sociales dans le cad

💙 https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/sinformer-sur-le-statut/toutes-les-actualites/la-loi-de-financement-de-la-secu.html

Liste S1 et S1 bis à jour au 1er janvier 2021

Décrypté et rédigé avec ♥ par Florian Charpentier de La Micro by Flo